



OUTILS ÉTAPE 2

RÉALISATION D'UN ÉTAT DES LIEUX

POUR CETTE ÉTAPE, NOUS METTONS À VOTRE DISPOSITION :

- **UN COURRIER/QUESTIONNAIRE POUR LES PARENTS***
Il s'agit d'un questionnaire sur les habitudes de déplacements.
- **UN COURRIER POUR LES PARENTS/GRANDS-PARENTS***
Il s'agit d'un courrier pour identifier les accompagnateurs potentiels.
- **UN COURRIER POUR LES VOISINS***
Il s'agit d'un courrier pour identifier les accompagnateurs potentiels.
- **UN QUESTIONNAIRE POUR LES ENSEIGNANTS***
Il s'agit d'un questionnaire sur les habitudes de déplacements.
- **DES GRILLES D'ANALYSE POUR L'OBSERVATION SUR LE TERRAIN**
(voir ci-après)



* : Ces documents sont téléchargeables sur le site web mobilite.wallonie.be (onglet PEDIBUS)



RÉALISATION D'UN ÉTAT DES LIEUX GRILLES D'ANALYSE

Ces grilles vous permettent d'analyser l'itinéraire piéton menant à l'école XXX qui sera emprunté par le Pédibus. L'observation et la réflexion sont à porter sur l'ensemble du trajet du Pédibus. Elles vous aideront à évaluer la qualité des aménagements routiers existants et la sécurité qu'ils permettent ; ainsi que de relever les avantages et les principales difficultés rencontrées sur le trajet.

Selon l'endroit où se situe l'école, vous serez en milieu urbain ou en milieu rural. Vos points d'attention seront différents. Certains thèmes de ces grilles ne vous concerneront peut-être pas. Elles attirent votre attention sur 4 points : trottoirs, accotements, traversées et autres éléments présents sur le trajet. Pour chacune de ces thématiques, vous trouverez une explication des caractéristiques qui leur sont propres et pour lesquelles vous aurez à donner un avis dans les grilles/tableaux fournis.

Après l'analyse, il vous est possible de proposer des solutions à soumettre aux partenaires du projets (commune, police...).

Lors de vos repérages, pensez :

- à traverser le moins de rues possible et rester un maximum du côté le plus sécurisé de la rue.
- à vous mettre à la place d'un enfant : plus petite taille, moins de visibilité, champ visuel et réflexes pas encore développés comme chez l'adulte.

SÉCURITÉ

Afin d'augmenter la sécurité et la sérénité lors des déplacements avec votre groupe, n'hésitez pas à consulter la brochure « **Une sortie à pied avec mes élèves** » (téléchargeable en suivant ce lien :

http://mobilite.wallonie.be/files/eDocsMobilite/EMSR/BROCHURE_marcher_en_groupe_SPW.pdf



RÉALISATION D'UN ÉTAT DES LIEUX GRILLE D'ANALYSE DES TROTTOIRS

GRILLE D'ANALYSE DES TROTTOIRS

Un trottoir confortable par son revêtement et sa largeur est indispensable. Le trottoir sécurise la marche. Aux abords des écoles, il joue une fonction sociale en permettant aux parents, grands-parents, tuteurs... d'attendre leur enfant. Il est donc nécessaire de prévoir un trottoir qui puisse accueillir tout ce monde en toute sécurité.

Au niveau des trottoirs, examinez les caractéristiques suivantes :

La largeur : l'idéal est un trottoir suffisamment large (minimum 1,5m). Il s'agit bien d'un minimum aux abords des écoles, car cette largeur permet juste le croisement entre une personne avec une poussette et une autre sans problème ; il faut penser à permettre à un rang scolaire de se déplacer facilement. Si le trottoir n'est pas très large à certains endroits, il est conseillé d'y marcher en file indienne et de signaler cet endroit à la commune pour d'éventuelles modifications à moyen/long terme.

Le revêtement : la qualité et le type de revêtement des trottoirs sont importants. Le revêtement doit être confortable et facile d'usage, sinon le trottoir est vite délaissé par les piétons qui choisissent toujours de cheminer là où c'est le plus confortable pour eux.

La continuité : les trottoirs permettent d'isoler le piéton des dangers de la circulation routière. Il est donc important que le cheminement pour les piétons soit le plus continu possible.

Les obstacles : les trottoirs doivent être en permanence libres de tout obstacle temporaire (sacs poubelles, véhicules illégalement stationnés, trous, etc.) ou fixes (armoire électrique, horodateur, poteau d'éclairage ou de signalisation, mobilier urbain, etc.). Attention aux potelets et barrières sur le trottoir qui en réduisent la largeur.

Les limites : le trottoir est conçu de façon à empêcher que les voitures ne s'y arrêtent et ne s'y garent (Voir photos : un trottoir en saillie, un trottoir délimité visuellement et un trottoir délimité matériellement via des potelets).





RÉALISATION D'UN ÉTAT DES LIEUX

GRILLE D'ANALYSE DES TROTTOIRS

Nom de la rue :														
Largeur			Revêtement				Continuité		Obstacles			Limites		
	Moins de 1,5m	1,5m environ	Plus de 1,5m	Dur et lisse	Dur et non lisse	Meuble et lisse	Meuble et non lisse	Discontin	Continu	Fixes	Temporaires	Aucun	Délimité	Limité
Mettre une croix														
Remarques														

Nom de la rue :														
Largeur			Revêtement				Continuité		Obstacles			Limites		
	Moins de 1,5m	1,5m environ	Plus de 1,5m	Dur et lisse	Dur et non lisse	Meuble et lisse	Meuble et non lisse	Discontin	Continu	Fixes	Temporaires	Aucun	Délimité	Limité
Mettre une croix														
Remarques														



RÉALISATION D'UN ÉTAT DES LIEUX GRILLE D'ANALYSE DES ACCOTEMENTS

GRILLE D'ANALYSE DES ACCOTEMENTS

S'il n'y a pas de trottoirs : on marche sur les accotements praticables. Ce sont des bandes herbeuses ou de terre, etc., surélevées ou non. A la campagne, on a l'habitude de les utiliser.

S'il n'y a pas d'accotement praticable : on marche sur la chaussée.

Au niveau des accotements, examinez les caractéristiques suivantes :

La largeur : certains sont larges et permettent à 2 personnes de marcher l'une à côté de l'autre. Parfois on y marche en file indienne. Il n'y a pas de mesure standard. Présence, situation : un accotement est présent ou non ? Parfois il en existe juste d'un côté de la rue, parfois des 2 côtés.

La couverture du sol : herbes, terre, gravier, etc. Il peut y avoir de gros trous, il peut être non fauché ou avec d'excréments de chiens, etc. Dans ces cas, il n'est pas praticable.



Photos : Tous à Pied



RÉALISATION D'UN ÉTAT DES LIEUX GRILLE D'ANALYSE DES ACCOTEMENTS

Nom de la rue :										
	Présence			Largeur			Couverture du sol			
	Des 2 côtés	1 seul côté	Absent	Moins de 1m	Environ 1m	Plus de 1m	Herbe	Terre	Gravier	Autres
Mettre une croix										
Remarques										

Nom de la rue :										
	Présence			Largeur			Couverture du sol			
	Des 2 côtés	1 seul côté	Absent	Moins de 1m	Environ 1m	Plus de 1m	Herbe	Terre	Gravier	Autres
Mettre une croix										
Remarques										



RÉALISATION D'UN ÉTAT DES LIEUX GRILLE D'ANALYSE DES TRAVERSÉES

GRILLE D'ANALYSE DES TRAVERSÉES

Le rôle du passage pour piétons est de donner la priorité aux piétons sur les autres usagers de la route.

Au niveau des traversées, examinez les caractéristiques suivantes :

La position : pour savoir s'il est bien placé ou faire une demande d'en installer un, il doit répondre à des critères de sécurité et d'opportunité reliés à la vitesse pratiquée, au trafic, à la présence ou non d'un virage, d'une côte, de mobilier urbain, de végétation, de véhicules en stationnement, à la longueur de la traversée, au nombre de bandes de circulation, à la présence de trottoirs, à la trajectoire naturelle du piéton, au nombre de potentielles traversées piétonnes à cet endroit, à la présence ou non de feux de circulation...

Aux abords des écoles, le passage pour piétons est idéalement décalé par rapport à l'entrée de l'école de façon à éviter que les enfants ne courent sur la chaussée en sortant de l'établissement. Une barrière peut être placée juste en face de l'entrée de l'école pour éviter que les enfants ne se précipitent sur la chaussée.

Les obstacles visuels (qui cachent la vue) : il s'agit d'éviter tous les obstacles visuels à proximité du passage piéton. C'est-à-dire éviter tout objet pouvant gêner la visibilité sur les 5 m avant un passage piéton. Pour cela, il faut entretenir la végétation (haie ou arbre qui cachent la vue) ou proposer une avancée de trottoir (le trottoir avance en arc-de-cercle sur la rue, par ex.). Celle-ci permet aux piétons de pouvoir s'avancer jusqu'à la voirie lorsqu'il y a des voitures en stationnement le long du trottoir et ainsi propose une meilleure visibilité et raccourcit la traversée.



Photos : Tous à Pied

Autres types de traversées : Il y a d'autres types de traversées pour les piétons que le passage classique. Par exemple : le trottoir traversant : c'est la continuité du trottoir (le trottoir traverse une rue). Autre exemple : un îlot refuge en milieu de chaussée qui est parfois utile en permettant de traverser en 2 temps lorsque la circulation est importante.



Photo d'un trottoir traversant.
Tous à Pied



RÉALISATION D'UN ÉTAT DES LIEUX

GRILLE D'ANALYSE DES TRAVERSÉES

Nom de la rue (ou lieu, ex: face au snack) :												
Position/situation												
Obstacles visuels												
Autres types de traversées												
	Dans une ligne droite	Proche d'un virage	Traverse une rue à 2 bandes de circulation	Traverse rue à 4 bandes de circulation	Muni d'un feu	Mobilier urbain	Autre	Véhicules en stationnement	Autre	Trottoir traversant	Ilôt central	Avancée de trottoir
Mettre une croix												
Remarques												

Nom de la rue (ou lieu, ex: face au snack) :												
Position/situation												
Obstacles visuels												
Autres types de traversées												
	Dans une ligne droite	Proche d'un virage	Traverse une rue à 2 bandes de circulation	Traverse rue à 4 bandes de circulation	Muni d'un feu	Mobilier urbain	Autre	Véhicules en stationnement	Autre	Trottoir traversant	Ilôt central	Avancée de trottoir
Mettre une croix												
Remarques												



RÉALISATION D'UN ÉTAT DES LIEUX GRILLE D'ANALYSE D'AUTRES ÉLÉMENTS

GRILLE D'ANALYSE D'AUTRES ÉLÉMENTS

Examinez si ces éléments sont présents et où ils sont situés.

La zone 30 (vitesse maximum limitée à 30 km/h) : les zones 30 permettent de réduire le nombre et la gravité des accidents. Dans les quartiers à vitesse modérée, les usagers les plus vulnérables retrouvent leur place en rue et sont moins exposés aux accidents. Les objectifs d'une zone 30 sont également de réduire le bruit des voitures et de privilégier la vie locale par rapport au trafic et d'améliorer la convivialité entre les différents usagers de l'espace public. Les zones 30 manquent souvent de visibilité (marquage et panneaux). A noter que tous les abords d'école en Belgique sont en zone 30.



Photo : Tous à Pied



Photo d'un plateau: Tous à Pied

Un effet de porte : un effet de porte marque clairement l'entrée d'une zone particulière (par exemple Zone 30) en rendant évident pour l'utilisateur la frontière entre la zone 30 et une autre zone. Il s'agit de faire prendre conscience à l'automobiliste qu'il change d'environnement. Plusieurs aménagements sont possibles selon la configuration des lieux. Ex : rétrécissement de voirie, plateau, etc.

Un dépose-Minute : un dépose-minute est un emplacement de parking réservé uniquement pour un court arrêt et pas pour un stationnement. L'idée est que le conducteur débarque son ou ses passagers et reparte immédiatement pour laisser la place au véhicule suivant. Un dépose-minute situé juste devant l'entrée de l'établissement risque d'empiéter sur cet espace à réserver aux usagers doux : piétons, cyclistes, trottinettes...). Il est donc préférable de l'aménager un peu plus loin.

La zone de dépose-minute doit également être située dans la continuité visuelle de l'établissement (environ 30 à 50 m maximum). Le cheminement entre la zone et la porte d'entrée doit être convivial et sécurisé.

L'éclairage : l'objectif d'éclairer les trottoirs et les traversées piétonnes est multiple : créer une atmosphère propice à la marche à pied, offrir une lisibilité optimale du cheminement, offrir une sécurité objective et subjective à l'utilisateur tout au long de son parcours et améliorer la sécurité routière. À ne pas envisager sur des chemins et sentiers naturels.



RÉALISATION D'UN ÉTAT DES LIEUX GRILLE D'ANALYSE D'AUTRES ÉLÉMENTS

La vitesse des véhicules : il existe différents dispositifs permettant de réduire la vitesse des véhicules : le casse vitesse « classique », le coussin berlinois, le plateau, les chicanes (bacs de fleurs...), la zone de rencontre, le radar préventif..



Photos d'une chicane et d'un coussin berlinois : Tous à Pied

Petites voiries : il est possible que sur un trajet piéton, on passe par des petits chemins, des sentiers ou venelles. C'est important qu'ils soient praticables : chemins entretenus, haie coupée une fois par an, pas de présence de ronces, etc.



RÉALISATION D'UN ÉTAT DES LIEUX GRILLE D'ANALYSE D'AUTRES ÉLÉMENTS

Nom de la rue (ou lieu, ex: face au snack) :													
Zone 30	Ralentisseur de vitesse				Dépose Minute	Vitesse		Petite voirie					
	Existe	Panneaux visibles	Présence d'un plateau surélevé	La rue se rétrécit		Radar	Autre	50 km/h	70km/h	Chemin ou sentier	Praticable		
Mettre une croix													
Remarques													

Nom de la rue (ou lieu, ex: face au snack) :													
Zone 30	Ralentisseur de vitesse				Dépose Minute	Vitesse		Petite voirie					
	Existe	Panneaux visibles	Présence d'un plateau surélevé	La rue se rétrécit		Radar	Autre	50 km/h	70km/h	Chemin ou sentier	Praticable		
Mettre une croix													
Remarques													